

Cohérence des politiques régionales pour l'initiative de la Grande Muraille verte: La santé des sols, fondement de la réalisation des ambitions de l'initiative de la Grande Muraille verte

© CIFOR ICRAF/Kelvin Trautman

06 NOTE DE POLITIQUE

RÉSUMÉ

Un sol sain est le fondement de paysages résilients et productifs et un élément unificateur des ambitions de l'Afrique en matière de climat, de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de biodiversité et de restauration des terres. Elle est au cœur de la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille verte (GGWI), qui a évolué pour devenir une stratégie continentale de restauration des terres à grande échelle, de résilience climatique et de régénération écologique, améliorant la résilience des petits exploitants agricoles, des éleveurs et des communautés indigènes

La dégradation des sols est une menace majeure pour la productivité du continent africain, **qui touche plus de 485 millions de personnes**. Les aliments produits dans des sols appauvris en nutriments ne sont pas disponibles pour les personnes qui les consomment, et pour la plupart des 33 millions de petites exploitations agricoles en Afrique, la culture d'aliments dans des sols dégradés est la norme, et non l'exception. Ces tendances sont encore exacerbées par la crise climatique.

Sur l'ensemble du continent, **près de 65 % des terres productives sont dégradées et 45 % des terres sont touchées par la désertification**. Dans de nombreuses zones arides, les sols ont perdu leur **matière organique, leur structure et leur fertilité**. L'érosion des sols reste l'un des principaux facteurs de dégradation des terres, contribuant à la baisse de la productivité et à la perte de biodiversité. Elle affecte les rendements des cultures et nuit à leur réactivité aux intrants, tels que les engrais minéraux et les variétés de semences améliorées, ce qui

accroît encore la vulnérabilité des petits exploitants agricoles et des communautés rurales aux chocs climatiques et économiques.

Afin de préserver ces tendances, les États membres de l'Union africaine (UA) devront améliorer considérablement la santé de leurs sols. Cela est non seulement essentiel pour répondre à la vision de la GMV en faveur des paysages restaurés et résilients, mais aussi pour atteindre des objectifs plus larges en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de résilience climatique et de croissance économique inclusive.

Cette note de politique vise à :

- Faire de la santé des sols un élément fondamental pour réaliser des ambitions de la GMV.
- Faire le lien entre les cadres politiques continentaux en présentant la nouvelle stratégie de la GMV et le Plan d'action africain pour les engrais et la santé des sols Plan d'action africain pour les engrais et la santé des sols (AFSH-AP), en identifiant les domaines d'alignement et de divergence et en renforçant la cohérence des politiques afin de réduire la fragmentation, d'améliorer les synergies et de renforcer l'action coordonnée en faveur de la santé des sols dans tout le continent.
- Accélérer l'action des États membres et des partenaires en identifiant les possibilités d'étendre les interventions en matière de santé des sols grâce à l'investissement, au développement des capacités et aux systèmes de connaissances.

Définir la santé des sols

L'Afrique a besoin d'une approche intégrée pour s'attaquer aux **24 milliards de tonnes de sols qui sont dégradées chaque année par l'agriculture** et d'autres pratiques. Un sol sain fournit des services autant socioculturels qu'environnementaux. Le sol est le fondement des systèmes alimentaires et constitue l'écosystème le plus riche en biodiversité de la planète; il abrite environ **60 % des espèces de la planète**, et peut contenir de **1 000 à 10 000 kg de biomasse microbienne par hectare**

dans les seuls premiers centimètres. Le sol est plus qu'un conglomérat de matériaux organiques et inorganiques; c'est une entité vivante. S'orienter vers une compréhension commune, voire une définition, de la santé du sol en tant que substrat biologiquement actif, permet d'adopter des approches holistiques pour améliorer la santé du sol et peut contribuer à harmoniser les efforts de surveillance.



QU'EST-CE QU'UN SOL SAIN?

Un sol sain fonctionne comme un système vivant et contribue à atténuer le changement climatique en servant de puit de carbone.

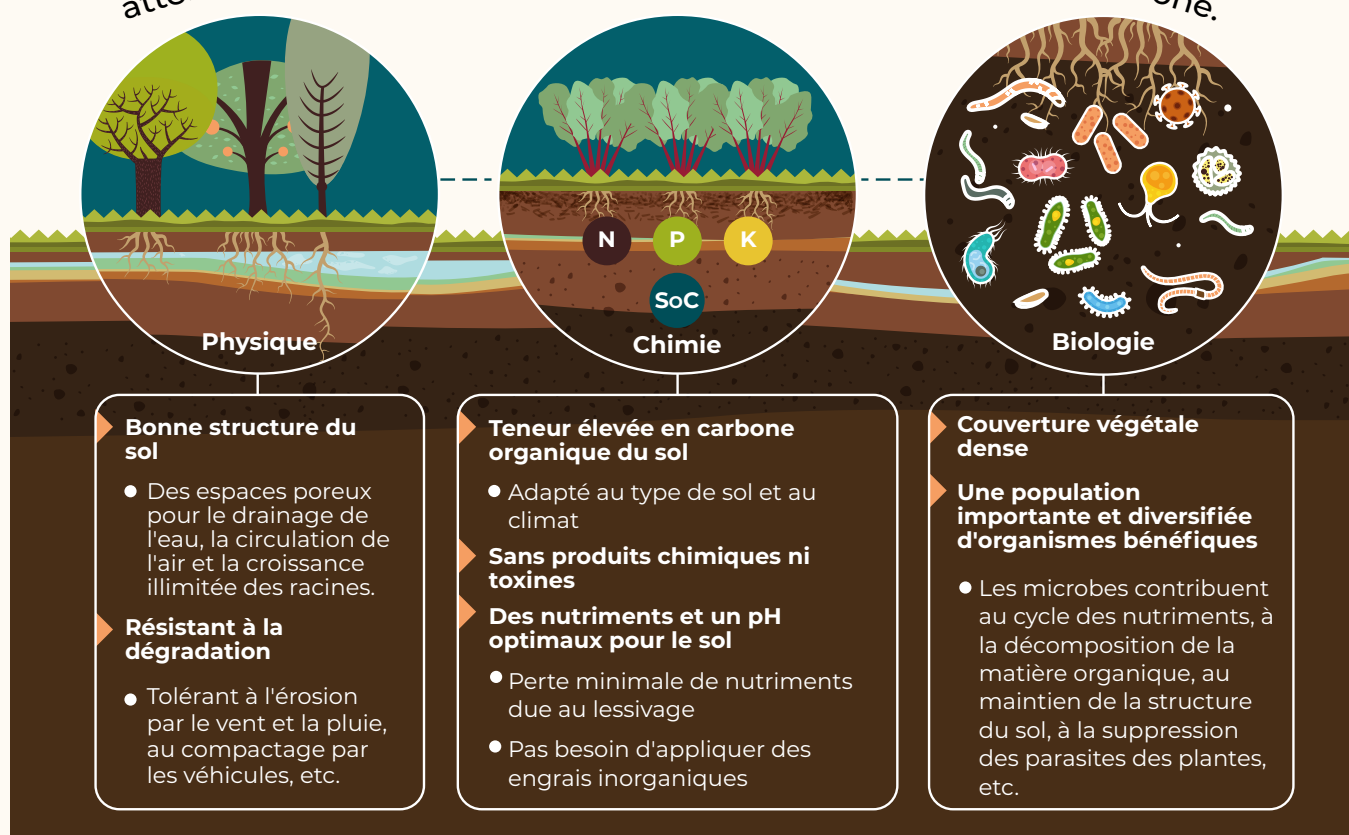


Figure 1. Propriétés physiques, chimiques et biologiques d'un sol sain (CA4SH, 2022)

Définitions de la santé des sols

"La santé des sols est la capacité du sol à maintenir la productivité, la diversité et les services environnementaux des écosystèmes terrestres. - Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS) (2020)

"La santé des sols est la capacité des sols à faciliter la production de services écosystémiques d'approvisionnement, de soutien, de régulation et culturels tels que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, la conservation de la biodiversité et la fourniture d'habitats, ainsi que le cycle des nutriments, la productivité des plantes, le stockage du carbone, la régulation et la purification de l'eau." - Groupe de travail sur la surveillance, la recherche et la mise en œuvre, Coalition d'action pour la santé des sols (2024)



“

Des sols sains sont essentiels pour parvenir à une restauration significative des écosystèmes, à une production alimentaire durable, à des moyens de subsistance et au renforcement de la résilience au changement climatique et à d'autres chocs”

Moses Vilakati, commissaire de l'UA chargé de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable.

CONTEXTE POLITIQUE CONTINENTAL POUR LA SANTÉ DES SOLS

Stratégie et Cadre décennal de mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille verte de l'Union africaine (2024-2034)

Le GGWI, lancée par l'UA en 2007, est un programme continental transformateur conçu pour lutter contre les défis croissants de la dégradation des terres, de la désertification, du changement climatique et de la perte de biodiversité dans les régions du Sahara et du Sahel. Initialement envisagée comme une ceinture continue d'arbres pour stopper l'expansion du désert, l'initiative a évolué vers un programme global de restauration du paysage qui intègre la gestion durable des terres, la réhabilitation des écosystèmes et les stratégies de résilience climatique. Au fil du temps, la portée géographique de la GMV s'est également élargie, dépassant les onze pays membres initiaux de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille verte (APGMV) pour adopter une approche à l'échelle du continent. L'initiative s'est considérablement élargie, avec l'arrivée de nouveaux membres issus de 42 pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Ouest. Dirigée par la Direction de l'environnement durable et de l'économie bleue (SEBE) de la Commission de l'Union africaine, l'initiative fixe des objectifs ambitieux, notamment la restauration de 100 millions d'hectares de terres dégradées, la création de 10 millions d'emplois et la séquestration de 250 millions de tonnes de

carbone d'ici à 2030. En améliorant la fertilité des sols, en renforçant la biodiversité et en promouvant des pratiques agricoles durables, la GMV s'efforce d'améliorer la résilience des petits exploitants agricoles, des éleveurs et des communautés autochtones

Reconnaissant l'importance d'une approche continentale globale pour lutter contre la dégradation des terres, la désertification, la perte de biodiversité et le changement climatique, et reconnaissant la nécessité d'une révision urgente, l'UA a utilisé un processus inclusif pour développer un cadre révisé pour guider l'initiative. La **stratégie et le cadre décennal de mise en œuvre de l'Initiative de l'Union africaine pour la Grande Muraille verte 2024-2034** (qui en résultent (Stratégie de la GMV) promeuvent une approche plus intégrée et holistique de la réhabilitation des terres et du développement résilient au climat parmi les États membres de l'UA, les communautés économiques régionales (CER), les agences et les partenaires. La nouvelle stratégie de la GMV est fondée sur des principes directeurs convenus, avec une vision, des objectifs et quatre axes d'intervention stratégiques.

Cadrage stratégique de la stratégie GMV



VISION

D'ici 2034, les régions arides de l'Afrique seront transformées en régions résilientes et stables sur les plans social, économique et environnemental.



OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes et des économies dans les zones arides africaines en améliorant les conditions de vie des populations, en améliorant l'état et la santé des écosystèmes, en plaidant et en mobilisant des ressources, en renforçant la collaboration institutionnelle et en promouvant la cohérence des politiques.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Promouvoir la planification foncière dirigée localement, restauration des terres et les initiatives de renforcement de la résilience, ainsi que les activités entrepreneuriales et de subsistance basées sur la nature afin d'améliorer le bien-être et les revenus des communautés, tout en les autonomisant, en particulier les femmes et les jeunes.

Catalyser l'inclusion, l'alignement, la coopération et l'appropriation de la restauration des terres et du renforcement de la résilience dans les stratégies, politiques, programmes et plans connexes.

Promouvoir la cohérence des politiques, l'alignement et un récit commun dans les stratégies, politiques, programmes et plans.

Investir dans et renforcer les pratiques fondées sur la nature ainsi que les approches inclusives du paysage pour la restauration et la gestion durable des terres, de l'eau et de la biodiversité, afin de soutenir des chaînes de valeur résilientes.

Encourager des environnements décisionnels et de gestion adaptative axés sur les systèmes, intersectoriels et coordonnés, facilitant l'intégration des activités entre toutes les parties prenantes, secteurs et échelles.

Renforcer la capacité de l'Afrique à mobiliser des ressources à plusieurs niveaux.

Renforcer les liens et la collaboration efficace entre les communautés, les praticiens, les scientifiques, les décideurs politiques et le secteur privé, en favorisant le partage des connaissances, l'apprentissage par l'expérience et en s'appuyant sur un système harmonisé de gestion des connaissances

Développer, investir dans et soutenir les infrastructures économiques et environnementales infrastructure facilitant la transition vers une économie verte et circulaire.



AXE 1

Renforcement du leadership, de la gouvernance et de l'engagement politique



AXE 2

Adopter des approches pour une restauration transformatrice, une gestion résiliente des écosystèmes et un développement durable



AXE 3

Renforcer la mise en œuvre de la restauration résiliente des paysages grâce à la mobilisation des ressources, aux partenariats, à l'inclusion, à l'échange de connaissances et au développement



AXE 4

Exploiter les efforts existants et le système de connaissances

Plan d'action africain pour les engrais et la santé des sols (AFSH-AP) (2024-2034)

Le **Plan d'action pour les engrais et la santé des sols en Afrique** décennal (2024-2034) est un cadre stratégique continental élaboré sous la direction de l'Union africaine et approuvé lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols de 2024 à Nairobi. Il vise à lutter contre la dégradation généralisée des sols et à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des engrais sur l'ensemble du continent afin de stimuler la productivité agricole et de réduire la faim et la pauvreté. Approuvé parallèlement à la **déclaration de Nairobi**, le cadre s'appuie sur les priorités de la **déclaration de Maputo de 2003**, de la **déclaration de Syrte de 2004**, de la **déclaration d'Abuja de 2006 sur les engrais pour la révolution verte africaine** et de la **déclaration de Malabo de 2014**.

Le plan d'action définit deux objectifs stratégiques principaux:

- 1** Améliorer l'accès, l'accessibilité financière et l'utilisation des pratiques de gestion durable des sols, y compris l'utilisation efficace des engrais organiques et minéraux.
- 2** Renforcer les capacités nationales et locales en matière de santé des sols et de gestion durable des terres, notamment en renforçant les services de vulgarisation, de recherche et de conseil dans le domaine de l'agriculture.

La principale stratégie pour réussir la mise en œuvre du plan d'action consiste à exploiter les partenariats et les investissements multipartites pour créer un environnement politique favorable et un financement durable, la recherche et le développement (R&D), les marchés et les capacités pour une gestion efficace des engrais et des sols durables. Pour atteindre ses objectifs, le plan d'action AFSH présente une chaîne de résultats détaillée reliant quatre résultats principaux à des produits et des actions spécifiques.

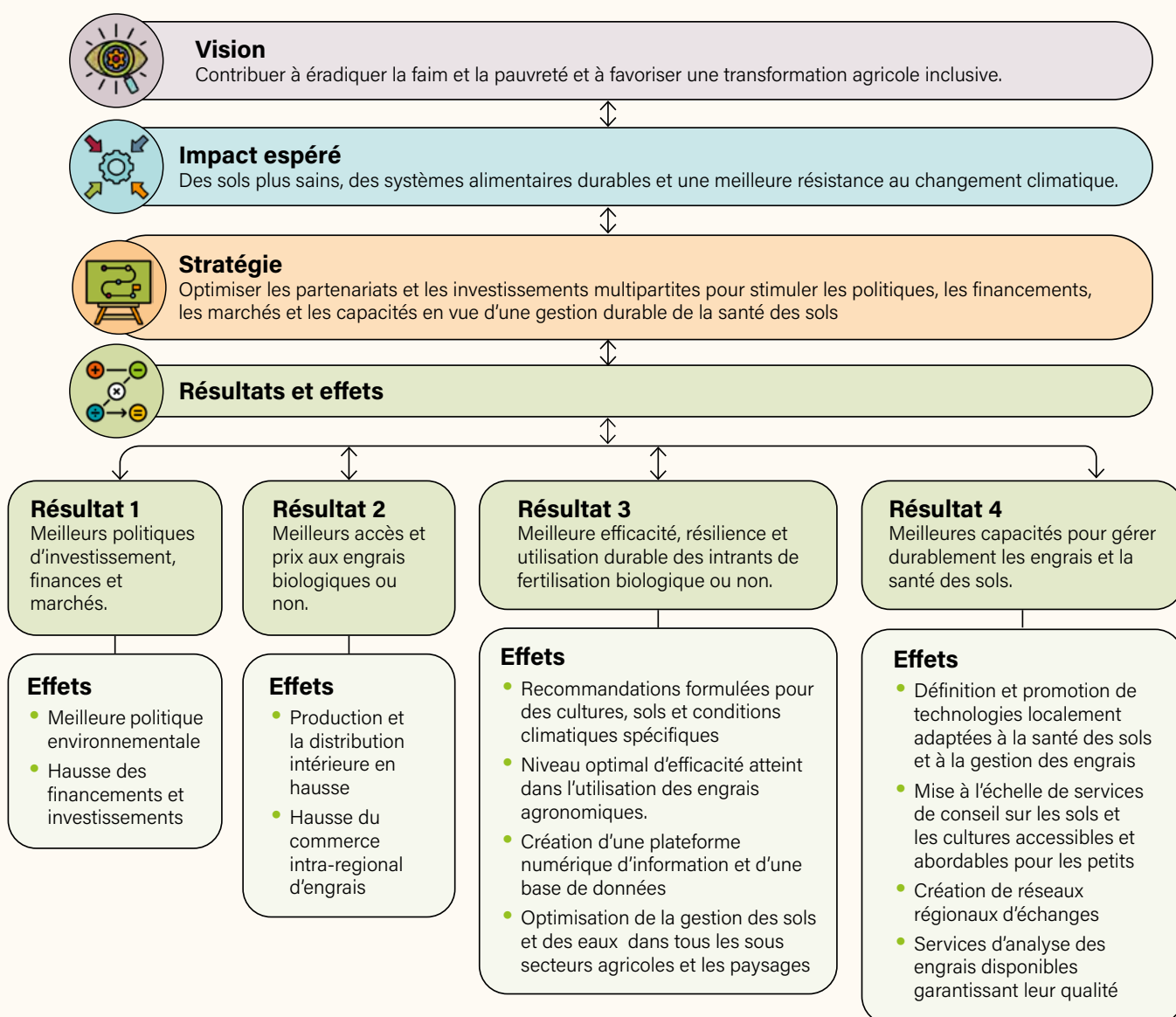


Figure 2. Chaîne de résultats AFSH-AP

AMÉLIORER LA SANTÉ DES SOLS EN AFRIQUE GRÂCE À LA STRATÉGIE DE LA GMV

L'importance de la santé des sols pour la GMV (GGWI)

Alors que la nouvelle stratégie de la GMV (2024-2034) s'oriente vers un programme de restauration plus holistique et ciblant les systèmes, la santé des sols est cruciale pour obtenir un impact sur l'ensemble des huit objectifs stratégiques. Un sol sain est le fondement d'efforts de restauration efficaces, de la transformation des systèmes alimentaires et de la résilience climatique. Ils fournissent des services écosystémiques essentiels, notamment la séquestration du carbone, la résistance à la sécheresse, le contrôle de l'érosion, la biodiversité, la régulation de l'eau et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en contribuant directement à l'amélioration du bien-être et à l'épanouissement des moyens de subsistance.

La santé des sols est cruciale pour des solutions efficaces et évolutives basées sur la nature. Elle stimule la productivité des terres, restaure les écosystèmes et aide à régénérer les paysages dégradés tout en soutenant des chaînes de valeur résilientes et inclusives. Elle est au cœur des efforts de restauration des terres et des moyens de subsistance menés au niveau local. Lorsque les sols se portent bien, les agriculteurs et les utilisateurs des terres sont en mesure d'adopter des pratiques qui restaurent la fertilité, augmentent les rendements, accroissent les revenus et cultivent la résilience rurale. Lorsque la santé des sols est améliorée, les terres deviennent plus productives et résilientes, ce qui permet de soutenir directement les initiatives menées par les communautés, de promouvoir des entreprises économiques résilientes basées sur les terres et d'autonomiser les femmes et les jeunes.

La santé des sols est le moteur d'une coordination renforcée entre les politiques, les stratégies, les programmes et les plans. C'est un fil conducteur entre les secteurs, de l'agriculture à l'action climatique en passant par la santé, la nutrition et l'environnement, qui crée des opportunités d'alignement, de cohérence et d'appropriation partagée. Les parties prenantes peuvent travailler à une vision commune tout en répondant aux besoins locaux en intégrant des indicateurs de santé des sols dans tous les secteurs et à toutes les échelles.

La cohérence des politiques est renforcée lorsque la santé des sols est considérée comme une priorité, car elle fournit un cadre cohérent pour le suivi des progrès. Elle permet également d'orienter les interventions adaptatives, fondées sur la science, qui tiennent compte à la fois des connaissances traditionnelles et des données locales. Le suivi de la santé des sols garantit la transparence des rapports et favorise une meilleure prise de décision à tous les niveaux. Les systèmes d'information sur les sols (SIS) offrent des plateformes pour le partage des connaissances, l'élaboration conjointe d'outils et le suivi participatif, facilitant la collaboration entre la communauté, la pratique, la science, la politique et les parties prenantes du secteur privé. Un cadre de suivi harmonisé renforce cette collaboration en normalisant les méthodes permettant de hiérarchiser, de suivre et d'adapter les interventions pertinentes au niveau local en fonction des besoins locaux. Les données qui en résultent peuvent éclairer les politiques et les investissements financiers.

Comment les systèmes d'information sur les sols (SIS) peuvent-ils favoriser la restauration des paysages

Les SIS sont des systèmes d'information intégrés et centralisés qui fournissent des données et des preuves pour soutenir la prise de décision. Les SIS peuvent faciliter le partage d'informations en regroupant des données sur les sols provenant de sources multiples. Ils peuvent être destinés à un usage interne, c'est-à-dire à une organisation spécifique et au public qu'elle a choisi, ou ils peuvent être ouverts, ce qui permet à divers contributeurs de partager et d'accéder à des données originales. Les SIS collaboratifs peuvent contribuer à réduire la fragmentation des données en augmentant le nombre d'échantillons dans une zone donnée, en évitant la répétition de l'échantillonnage et en identifiant les lacunes et les possibilités de nouvelles interventions. Les SIS devraient mettre les données, les preuves et les informations à la disposition d'une série de parties prenantes clés en facilitant la visualisation et l'interprétation des données afin de guider une prise de décision éclairée. Les **tableaux de bord décisionnels**, par exemple, ciblent différents niveaux et ont des objectifs spécifiques. Les SIS sont un outil essentiel pour cibler les interventions visant à atténuer les défis critiques et interdépendants de l'Afrique.

La coordination de la prise de décision et la collaboration intersectorielle sont essentielles pour une approche systémique de la restauration. La santé des sols y contribue en fournissant un point d'entrée mesurable et exploitable pour intégrer les efforts à travers les secteurs et les échelles. L'amélioration de la santé des sols soutient également les obligations de rapport imbriquées dans des cadres tels que les Contributions déterminées au niveau national (CDN), stratégies et plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité (SPANB), neutralité en matière de

dégradation des terres (DTN) et les objectifs de développement durable (ODD). Elle constitue un argumentaire solide, fondé sur des données probantes, en faveur de l'investissement dans la restauration des terres, la résilience climatique et les systèmes alimentaires. États membres de l'UA peuvent démontrer un impact mesurable, renforcer la coordination intersectorielle et mettre à l'échelle des interventions spécifiques au contexte qui renforcent la résilience à partir de la base en plaçant la santé des sols au centre de la stratégie de l'Initiative mondiale pour l'eau.

Principaux domaines d'intervention de la stratégie de la GMV qui contribuent à la santé des sols

La stratégie de la GMV reconnaît que la santé des sols est essentielle pour restaurer les zones arides de l'Afrique, améliorer les moyens de subsistance et construire des écosystèmes résistants. Elle souligne explicitement que la santé des sols offre de multiples avantages qui peuvent aider le continent à relever les multiples défis actuels. Reconnaissant que l'investissement dans une approche coordonnée de la restauration des paysages est un moyen d'améliorer la santé des terres et des sols, la GMV décrit des interventions et des actions stratégiques qui soutiennent directement la santé des sols. Ces actions favorisent une gouvernance intégrée, des approches régénératives, des systèmes de connaissances renforcés et des partenariats stratégiques.



Axe 1: Amélioration du leadership, de la gouvernance et de la collaboration

Dans le cadre de l'axe d'intervention stratégique 1, la GMV encourage une gouvernance solide et un leadership inclusif afin d'intégrer la santé des sols dans les programmes de restauration des zones arides d'Afrique.

La stratégie soutient l'harmonisation des politiques et des mécanismes de coordination afin de reconnaître la santé des sols comme un élément unificateur dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de l'utilisation des terres. Cette approche vise à remédier à la fragmentation des efforts en encourageant la collaboration entre les institutions et les parties prenantes à tous les niveaux, de l'échelon local à l'échelon continental.

L'amélioration de la communication et de la coordination entre les agriculteurs, les organisations non gouvernementales, les décideurs politiques et les chercheurs est reconnue comme essentielle pour concevoir et mettre en œuvre conjointement des interventions efficaces en matière de santé des sols et pour aligner les investissements, les politiques et les programmes. La GMV met également l'accent sur la valeur des plateformes multipartites et des dispositions institutionnelles qui permettent une gouvernance efficace et une prise de décision inclusive en matière de gestion des sols et des terres.



Axe 2: Agroécologie, solutions fondées sur la nature et restauration des terres par les communautés

Dans le cadre de l'intervention stratégique 2, la GMV encourage les pratiques régénératrices qui améliorent directement la structure, la fertilité et la biodiversité des sols. Les approches agroécologiques, telles que l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, la régénération naturelle gérée par les agriculteurs et le compostage, restaurent la matière organique du sol, améliorent la rétention de l'humidité et réduisent l'érosion, ce qui se traduit en fin de compte par une amélioration de la santé des sols.

En plaçant les communautés au centre des efforts de restauration, la GMV donne aux acteurs locaux, en particulier aux femmes et aux jeunes, les moyens de mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature qui améliorent la santé des sols. La santé des sols est également soutenue par des investissements dans des pratiques de gestion durable des terres et des intrants qui améliorent le microbiote du sol et le cycle des nutriments.



Axe 3: Production de connaissances et planification fondée sur des données probantes

Dans le cadre de l'intervention stratégique 3, la GMV appelle au renforcement des systèmes de connaissances qui sous-tendent les améliorations effectives de la santé des sols. Les SIS sont fondés sur des approches solides et scientifiques qui génèrent des connaissances exploitables permettant d'éclairer la planification stratégique et les décisions d'investissement. Cela comprend la collecte, l'analyse et l'interprétation de données sur les sols harmonisées et géoréférencées afin de comprendre les tendances spatiales et temporelles de la santé des sols sur l'ensemble du continent. En intégrant à la fois les savoirs autochtones et les preuves scientifiques, les SIS peuvent permettre une évaluation régulière de l'état de la fertilité des sols, des flux de nutriments, de la teneur en matière organique et des risques de dégradation.

Les données générées peuvent être désagrégées et contextualisées à l'échelle nationale, régionale et continentale, ce qui aide les pays et les parties prenantes à concevoir des interventions ciblées en matière de santé des sols. Les SIS favorisent l'accès aux données et l'interopérabilité, ce qui permet des comparaisons entre pays et des évaluations régionales. Cela permet également d'assurer l'alignement sur les cadres existants tels que l'AFSH. Le renforcement des SIS et leur intégration dans les processus nationaux de suivi et de prise de décision est un facteur clé de succès.



Axe 4: Exploiter les initiatives et les partenariats existants

Dans le cadre de l'intervention stratégique 4, la GMV s'aligne sur des initiatives existantes telles que l'Initiative pour les sols en Afrique (SIA), la Coalition d'action pour la santé des sols (CA4SH), WOCAT et le Partenariat mondial pour les sols (GSP), afin d'amplifier l'impact et d'étendre les interventions efficaces dans le domaine de la santé des sols.

En tirant parti des efforts continentaux et mondiaux existants et en s'alignant sur eux, il est possible d'accélérer les progrès et de coordonner les actions. Il s'agit notamment de maximiser les synergies entre les initiatives connexes, d'encourager les actions de collaboration pour harmoniser les approches et de garantir l'alignement sur les objectifs communs en matière d'amélioration de la santé des sols.

La santé des sols au service des politiques continentales

La santé des sols est un point d'entrée essentiel pour aligner l'initiative la GMV et l'AFSH-AP. Les deux cadres reconnaissent que l'inversion des défis interdépendants de l'Afrique que sont la dégradation des sols, le changement climatique et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle exigera des efforts soutenus pour améliorer la santé des sols du continent.

Un alignement renforcé offre la possibilité d'intégrer plus profondément la santé des sols dans les processus politiques continentaux, régionaux et nationaux. En intégrant des indicateurs de santé des sols et des cadres de suivi, les États membres de l'UA peuvent respecter les engagements pris dans le cadre de l'initiative la GMV et de l'AFSH-AP, tout en faisant progresser les objectifs plus larges définis dans les cadres continentaux tels que la **stratégie décennale et le plan d'action du PDDAA (2026-2035)**. Ces indicateurs devraient s'adapter aux différents contextes, être accessibles à un large éventail de parties prenantes et déboucher sur des recommandations exploitables combinant les preuves scientifiques et les connaissances traditionnelles.

Il est essentiel d'harmoniser les plans de mise en œuvre et les mécanismes d'établissement de rapports pour éviter la fragmentation, renforcer la cohérence des politiques et suivre efficacement les progrès accomplis. La santé des sols offre un terrain d'entente pour le suivi des résultats du développement et le soutien des approches intégrées qui reflètent les réalités locales.

La stratégie de la GMV offre une opportunité stratégique d'établir et de rendre opérationnels les systèmes de surveillance et d'information sur la santé des sols (SIS), conformément au résultat 3.3.1 de l'AFSH-AP. Des SIS harmonisés garantissent la transparence, la responsabilité et la cohérence dans le suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration de la santé des sols. Un tel système aiderait les agriculteurs, en particulier les petits exploitants, à obtenir en temps utile des informations sur la santé des sols qui soient abordables et pertinentes au niveau local.

Quels sont les indicateurs de la santé des sols?

Les indicateurs de santé des sols sont les propriétés mesurables des sols qui indiquent dans quelle mesure les sols peuvent fournir des services écosystémiques vitaux, conformément à la définition choisie de la santé des sols. Certains indicateurs sont directs (par exemple, la porosité, la disponibilité des nutriments, le pH) et d'autres sont indirects (par exemple, la plupart des indicateurs sociaux ou de subsistance), et de nombreux systèmes de surveillance se concentrent sur les premiers. Une approche holistique de la santé des sols prend en compte l'utilisation des terres et les indicateurs sociaux conformément aux définitions de travail actuelles telles que la définition de l'ITPS. (Une liste complète d'indicateurs de la santé des sols est disponible dans la **note d'orientation: "Advancing Africa's Soil Health Monitoring to Support the Nairobi Declaration and CAADP Kampala Agenda"**).

PHYSIQUE

- Érosion des sols
- Compactage
- Stabilité des agrégats
- Infiltration d'eau
- Pollution

CHIMIQUE

- Matière organique/ carbone du sol
- Teneur en nutriments
- Salinité
- pH

UTILISATION DES TERRES

- Gestion des terres
- Agrobiodiversité
- Biodiversité aérienne (arbres, arbustes, graminées, plantes herbacées)

BIOLOGIQUE

- Activité microbienne
- Biodiversité
- Macrofaune (vers de terre)
- Bactéries, champignons, nématodes



L'intégration de la santé des sols doit être une priorité centrale aux niveaux continental, régional et national pour atteindre l'échelle d'ambition décrite à la fois dans la stratégie de la GMV et dans le plan d'action AFSH-AP. Donner la priorité à l'engagement national et accélérer la mise en œuvre locale signifie tirer pleinement parti des initiatives existantes en matière de santé des sols et des plateformes de connaissances. Cela peut contribuer à combler les lacunes en matière de données, à renforcer la coordination et à améliorer les résultats pour les petits exploitants agricoles sur l'ensemble du continent. Les partenariats public-privé sont également essentiels à ces efforts, car ils permettent de mobiliser les ressources, d'encourager l'innovation et d'étendre les solutions efficaces à l'ensemble du continent.

La sensibilisation au rôle central de la santé des sols dans la lutte contre la dégradation des terres, la perte de biodiversité, la baisse de la productivité et la vulnérabilité aux chocs climatiques est essentielle à la création d'un environnement favorable. Les deux cadres mettent fortement l'accent sur les approches centrées sur l'agriculteur et reconnaissent la santé des sols comme un fondement commun de la productivité durable, de la résilience et de la restauration de l'environnement. Ils soulignent l'importance d'interventions adaptatives fondées sur la science et adaptées aux contextes locaux pour conduire un changement durable et transformateur.

Tableau 1. Axes d'intervention stratégiques de la stratégie de la GMV et domaines liés à la santé des sols, alignés sur le plan d'action AFSH

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe d'intervention stratégique 1: Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique	<u>Domaine d'intervention 1.3</u> Positionner, aligner et intégrer les efforts de la GMV dans des politiques, des mandats et des engagements interdépendants à des échelles imbriquées.	La santé des sols sert de point d'entrée commun pour aligner et intégrer les politiques à travers les secteurs et les échelles. L'intégration de la santé des sols dans les actions alignées sur la GMV renforce la cohérence des politiques, réduit la fragmentation et permet une action coordonnée qui reflète les réalités locales tout en soutenant les objectifs de développement plus larges de l'Afrique.	Résultat 1: Amélioration des politiques, investissements, financements et marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 1.1 Amélioration de l'environnement politique</u> - Action 1.1.2 Harmoniser les politiques nationales et les cadres réglementaires relatifs à l'efficacité des engrais et aux solutions en matière de santé des sols afin d'assurer la cohérence intersectorielle et de promouvoir les échanges régionaux et continentaux. - Action 1.1.5 Identifier les zones de grande importance agricole ou écologique pour la protection, la restauration et la gestion durable afin d'améliorer la santé des sols.
	<u>Domaine d'intervention 1.4</u> Approfondir et élargir la collaboration entre divers partenariats pour la résilience à l'intérieur et à travers différentes échelles.	La santé des sols renforce la collaboration entre les secteurs en offrant un levier d'action commun. En encourageant les partenariats qui font le lien entre les connaissances traditionnelles, la science et la pratique, les parties prenantes peuvent élaborer ensemble des solutions qui régénèrent les terres dégradées et renforcent la résilience à l'échelle de la communauté, du paysage et du continent.	Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 4.3 Mise en place de réseaux régionaux d'échange de connaissances</u> - Action 4.3.1 Établir des réseaux régionaux de recherche et de développement pour l'échange de connaissances et de technologies au sein du continent et avec les régions Nord-Sud-Sud (mondiales). - Action 4.3.2 Établir et organiser tous les deux ans un sommet continental sur les engrais et la santé des sols.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe d'intervention stratégique 2: Co-concevoir et mettre en œuvre des voies vers la restauration, la résilience et le développement transformateurs	<u>Domaine d'intervention 2.1</u> Renforcer les capacités administratives, scientifiques, de mise en œuvre et d'engagement pour adapter et étendre la restauration des paysages et la gestion des écosystèmes.	Des sols sains sont la base d'une restauration évolutive des paysages. Le renforcement des SIS et du suivi participatif permet des interventions sur mesure, des approches scientifiques spécifiques au contexte qui intègrent les données sur la santé des sols dans la prise de décision.	Résultat 3: Plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
			<u>Résultat 3.3 Création d'une plate-forme d'information numérique et d'une base de données</u> - Action 3.3.1 Établir et rendre opérationnels des systèmes continentaux, régionaux et nationaux de surveillance de la santé des sols et d'information sur les sols. - Action 3.3.2 Établir et rendre opérationnel un tableau de bord de la santé des sols, des engrais, des cultures et du climat pour l'aide à la décision en matière de gestion durable des sols.
	<u>Domaine d'intervention 2.2</u> Promouvoir un leadership inclusif et des entreprises économiques foncières résilientes ainsi que des activités entrepreneuriales pour les hommes, les femmes et les.	L'amélioration de la santé des sols soutient directement les entreprises économiques résilientes basées sur la terre en améliorant la productivité et les services écosystémiques. Elle permet aux femmes et aux jeunes de diriger les efforts de restauration et d'en tirer profit grâce à l'augmentation des rendements, à la création de revenus et à l'accès à des possibilités de régénération.	Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 4.1 Mise au point et promotion de technologies locales pertinentes en matière de santé des sols et de gestion des engrais</u> - Action 4.1.1 Renforcer les institutions et les capacités régionales et nationales de recherche et d'apprentissage dans le domaine de la santé et de la gestion durable des sols. - Action 4.1.2 Renforcer les systèmes nationaux de vulgarisation et les partenariats public-privé pour la santé des sols et des conseils efficaces en matière d'engrais, intégrés à d'autres services aux agriculteurs (marchés des intrants et des produits, financement) afin d'améliorer la qualité de l'aide apportée aux petits exploitants agricoles.
			Résultat 1: Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 1.2 Amélioration du financement et de l'investissement</u> Action 1.2.9 Promouvoir un financement, une assistance technique et des informations tenant compte de la dimension de genre pour permettre aux femmes de mettre en œuvre des pratiques durables en matière de santé des sols.
			Résultat 2: Amélioration de l'accès aux engrais organiques et minéraux et de leur accessibilité financière
			<u>Résultat 2.1: Augmentation de la production et de la distribution nationales</u> - Action 2.1.2 Encourager les PME, en particulier les jeunes et les femmes, à se lancer dans la production, la distribution et l'utilisation efficace d'engrais minéraux. - Action 2.1.4 Renforcer l'accès, notamment pour les femmes et les jeunes, grâce à des liens avec le marché et promouvoir les concessions agricoles.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe d'intervention stratégique 2: Co-concevoir et mettre en œuvre des voies vers la restauration, la résilience et le développement transformateurs SUITE.	<u>Domaine d'intervention 2.3</u> Investir dans des chaînes de valeur intégrées et dans des emplois qui favorisent la santé des terres, l'efficacité des cycles de l'eau et la diversité biologique.	La santé des sols est à la base de la santé des terres, de la biodiversité et de la régulation de l'eau. L'amélioration de la santé des sols renforce la productivité et la résilience des chaînes de valeur, les rendant plus inclusives et durables tout en créant des emplois verts et des moyens de subsistance liés à des écosystèmes sains.	Résultat 1: Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 1.2 Amélioration du financement et de l'investissement</u> Action 1.2.2 Inciter le secteur privé à investir davantage dans la production d'engrais à faible teneur en carbone, la R&D, le commerce et les services de conseil aux agriculteurs, en vue d'une "agriculture intelligente" qui fasse mieux correspondre les différents types/formules d'engrais aux types de sols locaux.
			Résultat 2: Amélioration de l'accès aux engrais organiques et minéraux et de leur accessibilité financière
	<u>Domaine d'intervention 2.5</u> Promouvoir la restauration des terres et la résilience des communautés en développant les approches socio-écologiques et politiques, les outils et les options contextualisées.	La restauration menée par les communautés est plus efficace lorsque la santé des sols est considérée comme un point d'entrée prioritaire. L'amélioration de la fertilité des sols permet aux communautés de disposer d'outils et de connaissances qui rétablissent la productivité, améliorent la gouvernance locale et favorisent la prise de décision inclusive.	<u>Résultat 2.1 : Augmentation de la production et de la distribution nationales</u> - Action 2.1.1 Stimuler la production locale et le mélange d'engrais minéraux et de chaux en utilisant les matières premières localement disponibles. - Action 2.1.5 Réaffecter les subventions à la fabrication et au développement de réseaux de transport efficaces vers les petits agriculteurs ruraux.
			Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
	<u>Domaine d'intervention 2.6</u> Promouvoir la restauration des terres et le renforcement de la résilience menés par les communautés en développant les approches, outils, pratiques et options fondés sur la nature, l'agroécologie et le reverdissement.	La santé des sols permet de mettre en œuvre des solutions naturelles efficaces et évolutives. Elle est au cœur des approches agroécologiques et de reverdissement qui régénèrent les terres dégradées, soutiennent la transformation des systèmes alimentaires et renforcent la résilience face aux chocs liés au climat.	<u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les paysages</u> - Action 3.4.1 Promouvoir la conservation, la planification et la gestion intégrées des sols et de l'eau dans l'ensemble des sous-secteurs agricoles et des paysages/bassins versants. - Action 3.4.3 Promouvoir des pratiques agricoles durables spécifiques au contexte afin de soutenir l'augmentation de la biomasse, des cultures et de la production animale dans les terres cultivées, les pâturages, les terres forestières et les pêcheries intérieures.
			Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
			<u>Résultat 3. 2 L'efficacité de l'utilisation des engrais agronomiques est optimisée</u> - Action 3.2.1 Promouvoir les pratiques de gestion intégrée de la fertilité des sols afin d'améliorer la réponse des cultures. <u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les paysages</u> - Action 3.4.3 Promouvoir des pratiques agricoles durables spécifiques au contexte afin de soutenir l'augmentation de la biomasse, des cultures et de la production animale dans les terres cultivées, les pâturages, les terres forestières et les pêcheries intérieures.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe d'intervention stratégique 2: Co-concevoir et mettre en œuvre des voies vers la restauration, la résilience et le développement transformateurs SUITE.	Domaine d'intervention 2.7 Investir dans un soutien scientifique coordonné et fondé sur l'expérience et dans la création d'un cadre de suivi commun.	Un cadre harmonisé de surveillance de la santé des sols favorise la transparence et la responsabilité à toutes les échelles. Il facilite la coproduction de connaissances entre la communauté, la pratique, la science, la politique et les acteurs du secteur privé, améliorant ainsi l'impact des actions de restauration.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
			<u>Résultat 3.3 Création d'une plate-forme d'information numérique et d'une base de données</u> Action 3.3.1 Établir et rendre opérationnels des systèmes continentiels, régionaux et nationaux de surveillance de la santé des sols et d'information sur les sols.
			Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
Axe d'intervention stratégique 3: Améliorer la mise en œuvre de la restauration de paysages résilients en mobilisant les ressources, les partenariats, l'inclusion, l'échange de connaissances et le développement des capacités	Domaine d'intervention 3.1 Renforcer les flux financiers et la mobilisation des ressources grâce à des mécanismes de financement nouveaux et innovants.	L'amélioration de la santé des sols constitue un solide argument en faveur de l'investissement.	Résultat 1: Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 1.2 Amélioration du financement et de l'investissement</u> - Action 1.2.1 Élargir le champ d'application du mécanisme africain de financement des engrais (AFFM) afin d'améliorer la production, l'achat, la distribution et l'utilisation efficace des engrais organiques et minéraux, ainsi que les interventions en faveur de la santé des sols. - Action 1.2.7 Déployer des mécanismes d'incitation novateurs pour encourager les États membres à utiliser davantage la technologie afin d'améliorer l'efficacité des programmes de subvention existants, l'objectif final étant d'encourager les petits exploitants agricoles à investir dans la santé des sols.
	Domaine d'intervention 3.2 Développer des partenariats créatifs et dynamiques et une coordination efficace.	La santé des sols favorise les partenariats dynamiques entre les secteurs. La coordination des actions autour d'indicateurs communs de la santé des sols favorise les synergies au niveau des résultats et des ressources.	Résultat 1: Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 1.2 Amélioration du financement et de l'investissement</u> Action 1.2.2 Inciter le secteur privé à investir davantage dans la production d'engrais à faible teneur en carbone, la R&D, le commerce et les services de conseil aux agriculteurs, en vue d'une "agriculture intelligente" qui fasse mieux correspondre les différents types/formules d'engrais aux types de sols locaux.
			Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
			<u>Résultat 4.3 Mise en place de réseaux régionaux d'échange de connaissances</u> Action 4.3.1 Établir des réseaux régionaux de recherche et de développement pour l'échange de connaissances et de technologies au sein du continent et avec les régions Nord-Sud-Sud (mondiales).

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe d'intervention stratégique 3: Améliorer la mise en œuvre de la restauration de paysages résilients en mobilisant les ressources, les partenariats, l'inclusion, l'échange de connaissances et le développement des capacités SUITE.	<u>Domaine d'intervention 3.3</u> Garantir un leadership et une participation inclusifs, en particulier des femmes et des jeunes.	Un sol sain crée des opportunités de leadership et de participation à la restauration des terres.	Résultat 1: Amélioration des politiques, des investissements, des financements et des marchés pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais <u>Résultat 1.2 Amélioration du financement et de l'investissement</u> Action 1.2.9 Promouvoir un financement, une assistance technique et des informations tenant compte de la dimension de genre pour permettre aux femmes de mettre en œuvre des pratiques durables en matière de santé des sols.
			Résultat 2: Amélioration de l'accès aux engrais organiques et minéraux et de leur accessibilité financière <u>Résultat 2.1 : Augmentation de la production et de la distribution nationales</u> Action 2.1.2 Encourager les PME, en particulier les jeunes et les femmes, à se lancer dans la production, la distribution et l'utilisation efficace d'engrais minéraux.
	<u>Domaine d'intervention 3.4</u> Développer les capacités et l'échange de connaissances sur la base du renforcement des compétences et du changement de comportement.	La formation et le développement des capacités en matière de santé des sols catalysent les effets à long terme des efforts de restauration.	Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais <u>Résultat 4.1 Mise au point et promotion de technologies locales pertinentes en matière de santé des sols et de gestion des engrais</u> - Action 4.1.1 Renforcer les institutions et les capacités régionales et nationales de recherche et d'éducation dans le domaine de la santé et de la gestion durable des sols. - Action 4.1.6 Renforcer les modalités de formation informelle et en cours d'emploi afin de consolider les compétences en matière de recherche, de vulgarisation et de mise en œuvre dans le domaine de la gestion durable des sols. <u>Résultat 4.2 Des services de conseil sur les sols et les cultures, adaptés à l'échelle, sont disponibles et abordables pour les petits exploitants</u> - Action 4.2.2 Établir des partenariats public-privé pour favoriser l'innovation en matière de conseil adaptable, abordable et localisé pour les sols et les cultures.
	<u>Domaine d'intervention 3.5</u> Utiliser des outils d'engagement et de planification efficaces.	Les données et les indicateurs relatifs à la santé des sols renforcent les outils de planification et permettent de prendre des décisions adaptées et fondées sur des données probantes. L'intégration des SIS dans les processus de planification renforce l'engagement des parties prenantes et l'efficacité des efforts de restauration.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols <u>Résultat 3.3 Création d'une plate-forme d'information numérique et d'une base de données</u> - Action 3.3.2 Établir et rendre opérationnel un tableau de bord sur la santé des sols, les engrais, les cultures et le climat pour l'aide à la décision en matière de gestion durable des sols. - Action 3.3.3. Mettre en place et rendre opérationnels des outils d'analyse et d'aide à la décision pour orienter les investissements au niveau de l'exploitation, du pays, de la région et du continent.
	<u>Domaine d'intervention 3.6</u> Développer une communication efficace, des approches de plaidoyer et une bonne visibilité.	La sensibilisation au rôle central de la santé des sols dans la restauration des terres et l'amélioration des moyens de subsistance amplifie la visibilité et la pertinence de la GMV.	Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais <u>Résultat 4.3 Mise en place de réseaux régionaux d'échange de connaissances</u> Action 4.3.2 Établir et organiser tous les deux ans un sommet continental sur les engrais et la santé des sols.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe stratégique 4: Tirer parti des efforts existants	<u>Domaine d'intervention 4.1</u> Restauration des paysages, gestion des bassins versants et résilience.	Restore Africa; Reversing Land Degradation by Scaling-up Evergreen Agriculture (Regreening Africa); Knowledge for Great Green Wall Action; Sahel Mosaic; African Forest Landscape Restoration Initiative (AFR100); African Resilient Landscape Initiative; la Banque africaine de développement; Food Systems, Land Use, Restoration Impact Programme (FOLUR); les programmes du Fonds pour l'environnement mondial; Scaling-Up Resilience in Africa's Great Green Wall du Fonds vert pour le climat; Economics of Land Degradation Initiative; Tree Aid; 1000 paysages pour 1 milliard d'habitants.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols <u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les paysages</u> - Action 3.4.1 Promouvoir la conservation, la planification et la gestion intégrées des sols et de l'eau dans l'ensemble des sous-secteurs agricoles et des paysages/bassins versants. - Action 3.4.2 Promouvoir les investissements dans l'irrigation intelligente dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des nutriments et les conditions de santé des sols pour la résilience au changement climatique.
	<u>Domaine d'intervention 4.2</u> Des sols et des eaux sains.	Soil Initiative for Africa; Coalition for Action on Soil Health (CA4SH); WOCAT; et Global Soil Partnership.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols <u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les paysages</u> Action 3.4.1 Promouvoir la conservation, la planification et la gestion intégrées des sols et de l'eau dans l'ensemble des sous-secteurs agricoles et des paysages/bassins versants.
	<u>Domaine d'intervention 4.5</u> Changement climatique et agriculture résiliente au changement climatique.	Stratégie et plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032); programme intégré sur les risques climatiques du Fonds vert pour l'Afrique; et Atlas du CGIAR sur l'adaptation de l'agriculture.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols <u>Résultat 3.2 L'efficacité de l'utilisation des engrais agronomiques est portée à des niveaux optimaux</u> - Action 3.2.4 Promouvoir des innovations CSA spécifiques au contexte afin de garantir la rentabilité des investissements dans l'utilisation d'engrais, tout en atténuant les effets du changement et de la variabilité climatiques. <u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les paysages</u> - Action 3.4.2 Promouvoir les investissements dans l'irrigation intelligente dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des nutriments et les conditions de santé des sols pour la résilience au changement climatique.

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE DE LA GMV	ZONE D'INTERVENTION DE LA GMV	LIENS AVEC LA SANTÉ DES SOLS	ALIGNEMENT AVEC L'AFSH-AP
Axe stratégique 4: Tirer parti des efforts existants SUITE.	Domaine d'intervention 4.6 Diversité biologique.	Initiative mondiale pour la biodiversité des sols.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
			<u>Résultat 3.4 Optimisation de la santé des sols et de la gestion de l'eau dans les sous-secteurs agricoles et les</u> Action 3.4.3 Promouvoir des pratiques agricoles durables spécifiques au contexte afin de soutenir l'augmentation de la biomasse, des cultures et de la production animale dans les terres cultivées, les pâturages, les terres forestières et les pêcheries intérieures.
	Domaine d'intervention 4.8 Soutien scientifique.	Suivi mondial de l'environnement, de la sécurité et de l'Afrique.	Résultat 3: plus d'efficacité, de résilience et d'utilisation durable des engrais minéraux et organiques et renforcement des interventions en faveur de la santé des sols
			<u>Résultat 3.3 Création d'une plate-forme d'information numérique et d'une base de données</u> Action 3.3.2 Établir et rendre opérationnel un tableau de bord sur la santé des sols, les engrais, les cultures et le climat pour l'aide à la décision en matière de gestion durable des sols.
			Résultat 4: Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais
	Domaine d'intervention 4.10 Approches et projets de mise à l'échelle.	Scaling Scan; Fonds vert pour le climat Scaling-Up Resilience in Africa's Great Green Wall.	<u>Résultat 4.1 Mise au point et promotion de technologies locales pertinentes en matière de santé des sols et de gestion des engrais</u> Action 4.1.5 Développer une base de données associée à un système d'aide à la décision pour promouvoir les technologies de gestion des engrais et de la santé des sols pertinentes aux niveaux local, national et régional.
			Résultat 4 : Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour une gestion durable de la santé des sols et des engrais <u>Résultat 4.2 Des services de conseil sur les sols et les cultures, adaptés à l'échelle, sont disponibles et abordables pour les petits exploitants</u> Action 4.2.2 Établir des partenariats public-privé pour favoriser l'innovation en matière de conseil adaptable, abordable et localisé pour les sols et les cultures.